



Préambule

Le Réseau BussivillAje propose des places dans les trois types d'accueil, à savoir l'accueil préscolaire, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour. Les prestations délivrées sont réservées aux parents domiciliés sur les communes de Bussigny et Villars-Ste-Croix. Le Réseau BussivillAje est constitué sous forme associative et l'assemblée générale est composée de membres délégués par les conseils communaux et généraux des deux communes membres.

Composition du Comité directeur :

Président	M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny
Membre	Mme Germaine Müller, Municipale de Bussigny
Membre	Mme Susanne Perrudet, Municipale de Villars-Ste-Croix
Membre	Mme Chantal Oberle, Cheffe de service du SASJ de Bussigny
Membre	M. Laurent Emery, Adjoint du service du SASJ de Bussigny
Directrice	Mme Patricia Mutrux Poehler, poste à 50%

Nombre d'enfants accueillis par structure au 31 décembre

Les places d'accueil sont réservées en priorité aux enfants dont les parents travaillent, sont en formation, au chômage ou au bénéfice d'une mesure de réinsertion.

	Nurserie-garderie 3 mois à 4 ans	Ecoliers 1P et 2P Croque/Appart'	Ecoliers 3P à 8P La Bulle d'Air	Accueil familial de jour 4 mois à 12 ans	Total
2013	84	37	76	136	333
2014	78	46	90	147	361
2015	94	40	100	137	371

Liste d'attente et ouverture d'un nouveau centre de vie infantine

C'est toujours en moyenne une centaine d'enfants qui se trouvent en liste d'attente, dont 70 ont entre 0 et 4 ans. La Municipalité de Bussigny a été sensibilisée à cette problématique par le Comité et a prévu un crédit de près de 3 millions de francs pour la réalisation d'un nouveau centre de vie infantine de même capacité que La Maison de la Petite Enfance. Dans sa séance de mai 2015, le conseil communal a validé le projet de la Municipalité. Le Comité, les Municipaux, la direction du réseau et le service des Bâtiments ont œuvré de concert pour la réalisation de ce projet tant attendu et permettre une ouverture au printemps 2016. Ce nouveau centre, baptisé *L'île aux oiseaux*, comportera 44 places d'accueil préscolaire et une unité d'accueil pour écoliers 1-2P de 24 places, nommée *Les Albatros*.

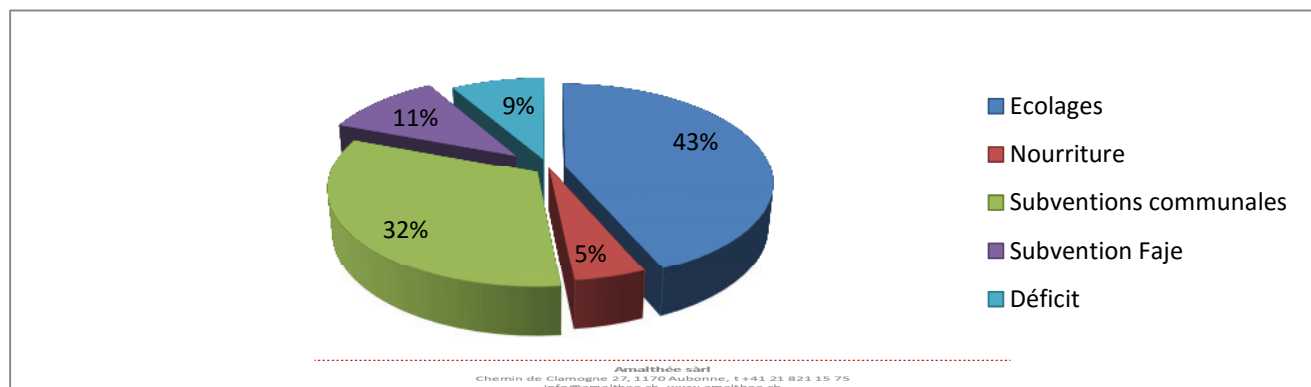
Gestion

Le Comité directeur s'est réuni à 11 reprises, y compris une séance extraordinaire en juillet pour l'engagement du directeur de *L'île aux oiseaux* et a choisi de confier ce poste à 60% à M. Laurent Krieger depuis le 1^{er} novembre 2015.

Les deux assemblées générales statutaires ont été organisées. La comptabilité et une partie des ressources humaines sont externalisées auprès de la société Amalthée sise à Aubonne. Les membres du Comité participent aux séances de la FRAV (faîtière des réseaux d'accueil de jour vaudois). A ce titre, Mme Oberle Chantal a fait partie d'un groupe de travail de la FRAV chargé de proposer au Conseil d'Etat un revenu déterminant pour les subventions propre à l'accueil de jour des enfants. Un souper annuel réunit l'ensemble du personnel des structures du Réseau BussivillAje.

La majeure partie des charges financières, soit 80%, provient des salaires du personnel qui prend soin des enfants. La part payée par les parents utilisateurs (écolage et nourriture) représente le 48% des produits selon les comptes 2014. Le déficit représente 9% des produits, soit une somme de presque CHF 300'800.- répartie entre les deux communes membres au prorata du nombre d'habitants.

Financement du Réseau : répartition des produits



Accueil familial de jour

La structure propose des places au domicile des accueillantes en milieu familial pour des enfants de 4 mois à 12 ans. La coordinatrice encadre cette prestation de la manière suivante :

- elle agréee, évalue et assure la surveillance des places d'accueil,
- elle attribue les places d'accueil selon la liste d'attente et les places légalement disponibles,
- elle peut organiser une solution de dépannage chez une autre accueillante du réseau,
- elle rencontre les coordinatrices des réseaux de la région et les chargées d'évaluation des milieux d'accueil de l'office de l'accueil de jour des enfants (OAJE),
- elle prête du matériel permettant d'assurer la sécurité et la mobilité,
- elle assiste et oriente tant les accueillantes que les parents en cas de difficultés,
- elle organise des séances d'information, des cours et des rencontres.



Données statistiques

	2015	2014	2013
Nombre d'accueillantes au 31 décembre :	28	29	27
Nombre de places d'accueil autorisées :			
- 0-6 ans	99	100	90
- Ecoliers dès 6 ans	46	49	42
Total d'enfants accueillis sur l'année :	212	187	192
Nombre d'enfants au 31 décembre :	137	147	134
Âge des enfants accueillis :			
- 0-4 ans	51	59	60
- 4-5 ans (1-2P)	38	31	25
- dès 6 ans	48	57	49
Total d'heures d'accueil	121'675.25	117'597.5	111'458.5

45 dépannages de durée variable ont été organisés pour pallier aux vacances de l'accueillante attitrée de l'enfant ou pour une autre cause empêchant l'accueil habituel.

L'année 2015 a été marquée par des changements puisque la coordinatrice, Mme Joho Wandji a quitté son activité fin mars. Mme Mutrux Poehler, directrice du réseau, a assuré le lien et Mme Favre Pittet, éducatrice sociale et nouvelle coordinatrice est entrée en fonction au 1^{er} juin 2015 à 50% après avoir occupé durant 12 ans un poste d'éducatrice à l'espace éducatif du CHUV.

La coordinatrice gère la procédure d'agrément exigée par la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants. En raison du changement de coordinatrice, certains entretiens de candidature pour devenir AMF ont été reportés. Une seule candidate s'est vue délivrer une autorisation d'accueil et a été engagée par le réseau. Une accueillante a démissionné pour cause de déménagement et une autre pour retrouver une activité lucrative à salaire fixe. Néanmoins le nombre d'accueillantes reste parfaitement stable.

Les accueillantes sont tenues de respecter le cadre institutionnel (règlement du réseau et cahiers des charges) ainsi que le cadre légal. Au-delà de ces aspects, chaque accueillante est libre d'organiser son quotidien à son aise, en fonction de son tempérament, ses valeurs ou encore sa situation familiale. Chaque accueillante travaille à son image, ce qui donne une palette riche et diversifiée de lieux d'accueil. Par contre, cette diversité rend complexe le travail de gestion d'équipe effectué par la coordinatrice.

Formation des accueillantes

Quatre accueillantes ont suivi le cours obligatoire d'introduction organisé par la CIAFJ (communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour) et ont reçu en juin leur attestation. Ce cours est d'une durée de 24 heures et a lieu en soirée. Les accueillantes au bénéfice d'une autorisation d'accueil depuis plus d'un an suivent une formation continue. Le thème de cette année était : « *A table !* ». Le but était de savoir comment gérer le rapport à la nourriture en restant ouvertes aux différentes manières de faire.

Activités

Le travail mis en place par l'ancienne coordinatrice, à savoir de réunir deux fois par an toutes les accueillantes va être poursuivi. L'objectif est de partager et harmoniser les pratiques. Ces séances sont obligatoires et sont organisées par groupe de 9-15 personnes. Une séance, appelée « séance de fonctionnement » a été organisée en novembre et a permis de rappeler et réexpliquer aux accueillantes certains aspects du règlement.

Un café-contact a été organisé durant l'année. Les cafés-contacts sont des rencontres informelles qui permettent aux accueillantes qui en ont envie de venir discuter et partager un moment entre adultes pendant que les enfants jouent.

Le traditionnel goûter de Noël de l'accueil familial a réuni une centaine d'enfants et leurs accueillantes pour bricoler et rencontrer le Père Noël.

Accueil parascolaire (3P à 8P)

La Bulle d'Air et son Antenne, structures situées dans la zone du complexe scolaire du Tombay, accueillent les écoliers le matin, à midi et après l'école pendant les périodes scolaires. L'équipe éducative se partage entre les deux sites et a pour objectif d'offrir la même qualité d'accueil sur les deux lieux. L'Antenne, site du Raisin, est utilisée par diverses sociétés locales mais l'équipe a pu installer du matériel d'animation et de bricolage afin de créer un sentiment d'appartenance et des espaces variés d'animation.

L'accueil parascolaire se veut une respiration dans la journée de l'écolier. Les différents espaces sont organisés afin de répondre au mieux aux divers besoins et envies de la centaine d'enfants qui fréquentent ces lieux :

- Atelier d'expression créatif,
- Jeux de société et jeux symboliques



- Léo et kapla
- Lecture et détente

Afin de réunir la Bulle d'Air et son Antenne pour les traditionnels repas avec les cuisiniers ainsi que pour le repas de Noël, nous avons eu recours au Foyer de l'Hôtel-de-Ville. Les enfants étaient ravis de se retrouver réunis dans un lieu inhabituel et de vivre un moment convivial et festif.

Parrainages

Afin d'améliorer encore l'accueil des nouveaux enfants à la rentrée scolaire, un système de « parrainage » a été mis en place. Etre parrain, c'est :

- Faire connaître la structure et les règles
- Répondre aux questions des nouveaux enfants
- Etre un point de repère si le « filleul » a besoin de conseils

Voici quelques paroles d'enfants relatives à cette expérience :

Les marraines

J'ai bien aimé être marraine. Il faut transmettre les règles. Parfois c'est ennuyant de répéter. Sérena

J'ai bien aimé mes filleules. Elles étaient sages. Il fallait répéter souvent les mêmes choses. Camille

Les filleuls

C'est chouette car notre marraine nous aide. Noémie

C'était utile car ma marraine m'a rappelé les règles de la Bulle d'Air.

Le bilan est positif et cette manière de procéder sera reprise les prochaines années. Les enfants qui le souhaiteront et qui auront bien intégré ces missions pourront s'inscrire pour être parrain.

Un Carnet de Vie, distribué aux parents, a été réalisé et explique le fonctionnement, présente l'équipe éducative, les activités ainsi que les rituels qui rythment la prise en charge tout au long de l'année scolaire.

Activités en images

Les activités de cette année 2015 étaient ciblées autour du thème « Jeux, plaisir et détente » qui est une des missions de La Bulle d'Air. Pour la Fête annuelle plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées pour participer à des ateliers animés par quelques parents et partenaires, ainsi que par l'équipe éducative.



Pour la St-Nicolas, des bonhommes en pâte ont été réalisés lors d'un après-midi pour le plus grand bonheur des enfants.

Nouveauté cette année 2015! Un goûter de Noël a été proposé aux enfants et à leurs parents. Le Père Noël s'est spécialement déplacé et les enfants avaient préparés des chants de Noël. Joli moment de partage !

Accueil préscolaire et parascolaire : La Maison de la Petite Enfance

La Maison de la Petite Enfance est une association membre du Réseau Bussivillaje avec qui elle a conclu une convention. La Maison de la Petite Enfance assure l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6-7 ans de 7h00 à 18h30 (fermeture 4 semaines par an) dans trois secteurs:

- la nurserie (Les Minimômes), 24 places
- la garderie (Les Maximômes), 20 places
- La Croque et L'Appart' (UAPE), 24 places



En décembre 2015, 134 enfants, soit 110 familles fréquentaient la structure. Le secteur de la nurserie comptait 51 enfants, la garderie 43 et le secteur écolier accueillait 40 enfants. Le secteur bébé affichait un taux d'occupation de 96.46%, celui des trotteurs de 96.9% et celui de la garderie de 95.4%.

Pour le secteur des écoliers, le taux d'occupation atteignait 81.2%. Ce taux de fréquentation un peu inférieur correspond à des déménagements de familles en cours d'année. Les familles en liste d'attente, bien que désireuses de prendre ces places, étaient dans l'impossibilité de le faire (enclassement incompatible par exemple).

D'autre part, tous les écoliers inscrits sur la tranche horaire de 7 à 8h30 ont été regroupés à la Croque uniquement, car cette tranche horaire est moins fréquentée et ne permet pas d'ouvrir 2 groupes. Cette décision sera réévaluée pour la rentrée 2016.

Les matins sont toujours un peu moins demandés ainsi que le mercredi alors que le midi est particulièrement recherché ainsi que les après-midi et les fins de journée.

Personnel et activités

Les éducatrices sont au bénéfice d'une formation reconnue selon le cadre de référence cantonal. Sur 17 personnes à fonction éducative, 2 personnes sont auxiliaires, 4 sont assistantes socio-éducatives (CFC) et 11 sont éducatrices de l'enfance (diplômes ES/HES). Deux personnes suivent leur formation en emploi à l'ESEDE (Ecole Supérieure de l'Education de l'Enfance). Elles sont employées par La Maison de la Petite Enfance à temps partiel afin de satisfaire aux exigences de l'ESEDE. Chacune travaille à un taux différent mais défini contractuellement. La structure emploie trois apprentis ASE (assistants sociaux-éducatifs) qui sont encadrés par l'équipe. Aucun n'a terminé sa formation en 2015.

La prise en charge des enfants s'inscrit au quotidien dans des valeurs telles que l'accueil de l'enfant et de sa famille, une collaboration étroite entre parents et équipe, l'observation pointue du rythme de l'enfant, la valorisation du temps d'exploration et d'expérimentation de l'enfant, l'organisation de moments réguliers privilégiés entre l'enfant et la professionnelle pour construire un lien sécurisé.

Certaines activités ponctuent l'année telles que :

- excursion pour les écoliers pendant les vacances,
- sortie à St-Barthélémy pour les Maximômes qui vont devenir écoliers,
- fête d'été pour tous,
- cortège aux lanternes en novembre,
- fêtes de fin d'année.

La collaboration avec les enseignants permet d'organiser une visite des classes enfantines pour les futurs écoliers. De même, une visite-goûter est organisée à La Bulle d'Air pour ceux qui vont être scolarisés en 3^{ème} primaire et vont quitter La Croque ou L'Appart'.

En date du 3 octobre 2015, la Maison de la Petite Enfance a fêté ses 10 ans d'existence. Après une après-midi « portes ouvertes » dans les locaux de la garderie et 2 spectacles pour les enfants, tou(te)s les professionnel(le)s - anciens et actuels - se sont retrouvés(e) autour d'un repas convivial qui a permis de se remémorer d'excellents souvenirs liés à la structure. »



Activités du Comité

Le Comité de l'association de parents assure la gestion administrative de la Maison de la Petite Enfance. Le Comité fixe les salaires, présente les comptes et les budgets préparés par la Direction et s'assure de la liaison avec le Réseau.

[RAP_Bussivillaje_2016.02.22_obch.docx](#)